

## [Text]

programming to 15 hours per week by 1992. In other words, the CBC was politely requested to add a mere four and a half hours of closed captioning to its schedule over the next five years. Is this adequate? This denies our entrenched right to full access to television programming. The CRTC excused the "punchlessness" of this request on the grounds that the CBC was not likely to receive any worthwhile increases in its budget from the federal government.

In a rather puzzling self-contradiction, the CRTC then noted that closed captioning is one area in which the CBC should be capable of improving its services without additional funding, because captioning technology is becoming less and less expensive and more and more easy to operate. The technology is indeed getting cheaper and easier. Both the CBC and CTV have their own in-house captioning department. Global TV, and even tiny City-TV in Toronto, have recently acquired their own equipment. TV Ontario has decided to provide over 60 hours of captioned programming this year. Toronto's multilingual station CFMT applied for and received licence amendment to allow it to begin providing captioned programming.

The impression I receive from all this is that broadcasters are reacting toward closed captioning the way National Hockey League players reacted to helmets a few years ago. They agree it is a good idea and they do want to do it, but they want even more to be forced by legislation into it. The irony is that the legislation already exists. It is simply that it is not being enforced.

• 2000

Mr. Chairman, the Canadian Association of the Deaf wishes to emphasize that for more than six years we have gone through the regulatory process with the present laws in our efforts to obtain full captioning and, as the current CRTC decision proved, we have been unable to obtain services that we are entitled to receive. Therefore, we ask that new legislation be passed and the Broadcasting Act be amended to require 100% captioned television programming in Canada by January 1, 1992.

To ensure that economic factors do not prevent achievement of this goal, we ask that the Government of Canada legislate one or more of the following three proposals:

1. Keep a legislative percentage of the profits of broadcasters for closed captioning until 100% captioning service is achieved. By the financial data in this book, we have seen that broadcasters, particularly public broadcasters, are raking in multi-million dollar profits even after tax. I accept that they must have some kind of profit to show people that they are operating efficiently, that they are well run and doing their job, but they are supposed to be providing full closed captioning as part of their regular services already. They are not doing that. They say they do not have the money. The money is there. Somehow, some legislation must be put into place to require that they use some of that money for closed captioning.

## [Translation]

Radio-Canada d'assurer le sous-titrage codé de 15 heures d'émissions d'ici 1992. En d'autres termes, il a prié poliment Radio-Canada d'offrir à peine quatre heures et demie d'émissions supplémentaires sous-titrées au cours des cinq prochaines années. Est-ce vraiment suffisant? Cela revient à nous refuser la pleine accessibilité aux programmes de télévision. Le CRTC a justifié cette mansuétude en alléguant qu'il y avait fort peu de chances que le gouvernement fédéral augmente le budget de Radio-Canada de façon considérable.

Ensuite, se contredisant d'une façon plutôt bizarre, le CRTC a fait remarquer qu'il n'était pas nécessaire pour Radio-Canada de dépenser des sommes supplémentaires pour assurer le sous-titrage des émissions, étant donné que cette technique devenait de moins en moins coûteuse et son application de plus en plus facile. Ce qui est en fait le cas. Radio-Canada et CTV ont déjà l'équipement nécessaire. *Global TV*, et la toute petite station *City-TV* de Toronto viennent d'acheter récemment l'équipement nécessaire. TV Ontario a décidé d'assurer 60 heures d'émissions sous-titrées cette année. La station multilingue CFTM de Toronto a demandé que l'on modifie sa licence pour pouvoir offrir des émissions sous-titrées.

De tout cela, j'ai l'impression que les radiodiffuseurs réagissent vis-à-vis du sous-titrage codé comme les joueurs de la Ligue nationale de hockey lorsqu'il a été question de leur imposer le port du casque il y a quelques années. Ils ont tous reconnu que c'était une bonne idée, qu'ils voulaient bien le faire, mais qu'ils préféreraient que la loi les y oblige. Ce qui est ironique, c'est que la loi a déjà été promulguée, mais qu'on ne l'applique pas.

Monsieur le président, l'Association des sourds du Canada souligne que depuis plus de six ans, elle a suivi les démarches prévues aux termes de la loi pour assurer le sous-titrage codé de toutes les émissions de télévision, mais que, comme le confirme la décision récente du CRTC, elle n'a pas réussi à obtenir les services auxquelles elle a droit. Elle réclame par conséquent la promulgation d'une nouvelle loi et l'amendement de la Loi sur la radiodiffusion afin que tous les programmes de télévision canadiens soient sous-titrés au 1<sup>er</sup> janvier 1992.

Afin d'éviter que l'on invoque des raisons économiques pour justifier la non-réalisation de cet objectif, nous demandons au gouvernement canadien d'adopter une ou plusieurs des trois propositions suivantes:

1. Imposer par voie législative aux radiodiffuseurs l'obligation de sous-titrer un certain pourcentage de leurs programmes jusqu'à ce que l'objectif de pleine accessibilité soit réalisé. Les données financières que l'on trouve dans ce rapport indiquent que les radiodiffuseurs, en particulier dans le secteur public, réalisent plusieurs millions de dollars nets de bénéfices. Ce qui est tout à fait normal et prouve qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités et assurent une saine gestion de leur entreprise, mais on leur a déjà demandé de sous-titrer toutes leurs émissions, ce qu'ils n'ont pas fait. Ils prétendent qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire, ce qui n'est pas vrai. Il faudrait donc